

Extrait du El Correo

<https://elcorreo.eu.org/En-Argentine-plus-de-400-policiers-sanctionnes-apres-une-mutinerie>

# **En Argentine, plus de 400 policiers sanctionnés après une mutinerie**

- Argentine -

Date de mise en ligne : mercredi 10 février 2021

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**Cinq mois après la mutinerie policière du 9 septembre 2020, qui s'est terminée par la manifestation de troupes armées à l'entrée de la Quinta de Olivos (résidence officielle du président Alberto Fernández), le Ministère de la Sécurité de Buenos Aires a désaffecté plus de 400 policiers qui avaient participé à cette manifestation.**

La décision a été prise le 8 février avant un nouvel appel, organisé à travers une page *Facebook*, qui vise à répéter la rébellion policière de septembre. Le groupe de policiers de Buenos Aires qui, depuis une semaine, promeut une nouvelle rébellion pour jeudi 11, a décidé de faire avancer l'appel pour ce mercredi 10 février en raison des sanctions connues hier. Dans les messages publiés sur *Facebook* sur le compte Police R..., les policiers retraités et ses proches sont appelés à participer, afin de ne pas impliquer ceux qui portent l'uniforme et qui sont en activité. Les points mentionnés pour 9 heures aujourd'hui étaient Mar del Plata, Pinamar, Necochea et Bahía Blanca. Le ministère de la Sécurité n'exclut pas non plus qu'il y ait une tentative de manifestation dans le Grand Buenos Aires.

Les grands médias, encourageaient les manifestations de manière plus ou moins sournoise en titrant « La protestation est maintenue malgré les sanctions ». Ils ne mentionnent pas, qu'avec le gouvernement de María Eugenia Vidal, les policiers de Buenos Aires ont perdu 30% de leur revenu réel - il n'y a pas eu de protestation - et que l'égalisation réalisée par le gouverneur Axel Kicillof signifiait une augmentation de 46% en 2020 .

Les 435 sanctionnés pour les événements de 2020 ont reçu des notifications de désaffectation tout au long de la journée de mardi. Le même jour, leur arme a été retirée. Lorsqu'ils seront séparés de leurs fonctions, ils ne toucheront que la moitié de leur salaire et seront appelés à faire une déclaration à l'audit des affaires internes.

## **Extrait de l'interview du chef de cabinet de Buenos Aires, Carlos Bianco au journal Página 12 :**

**Pour quelle raison la décision de licencier 450 policiers a-t-elle été prise cinq mois après les manifestations ?**

- ▶ C'est un processus administratif qui dure un certain temps et qui est devenu effectif, il n'y a rien d'autre. La décision a été prise maintenant car elle correspondait aux temps de traitement du dossier d'instruction administratif. Toutes ces décisions sont rapportées au gouverneur et c'est lui qui les rend effectives, surtout dans un cas très sensible.

**Licencier plus de 400 policiers, cela ne pourrait-il pas représenter un problème dans le cadre des restrictions imposées par l'isolement social dû au COVID-19 ? Cela ne laisse-t-il pas un trou dans la police de Buenos Aires ?**

- ▶ Non, on doit respecter la loi. Un groupe de policiers a enfreint la loi et il faut appliquer la sanction correspondante, et si cette sanction est de la désaffectation, les policiers doivent être licenciés. On ne peut pas spéculer sur cette situation. Et il y avait déjà un trou dans la province de Buenos Aires durant les quatre dernières années de l'ancienne gouverneure María Eugenia Vidal. Dans la banlieue de Buenos Aires, nous sommes passés de 32 000 effectifs en 2015 à 28 000 en 2019, lors de notre prise de fonction. Oui, nous avons un problème, mais nous devons appliquer la loi.

**Il existe des versions d'une nouvelle manifestation policière qui est organisée pour ce jeudi 11.**

▶

La principale différence avec la manifestation de l'année dernière est que, la dernière fois, il y avait un argument précis qui permettait de comprendre les troubles policiers. De toute évidence, la forme n'était pas adéquate, c'est pourquoi il a été décidé de désengager 450 policiers, mais il y avait une véritable réclamation matérielle. Pas cette fois. Aujourd'hui, il n'y a aucune excuse pour qu'un type de protestation ait lieu : l'année dernière, les salaires ont été augmentés après quatre ans de baisse des salaires réels, ils étaient égaux à ceux de la police fédérale, un processus d'incorporation de véhicules a été effectué, la technologie, des améliorations au poste de police, une augmentation de la capacité du système pénitentiaire de Buenos Aires comme rarement vu dans l'histoire. Aujourd'hui, aucune revendication matérielle ne peut expliquer les troubles policiers. En ce moment, de discussions paritaires salariales sont en cours avec le reste des fonctionnaires de la province, et les accords seront extensifs à tout le personnel policier de la province de Buenos Aires. Tout est sur la bonne voie.

### **Que pensez-vous des demandes de syndicalisation des corps policiers ?**

- ▶ Selon la réglementation en vigueur de la police de la province de Buenos Aires, il n'y a pas de syndicalisation possible, car il s'agit d'une force qui est soumise au commandement et au contrôle du ministère de la Sécurité et elle bénéficie de l'augmentation de salaires des fonctionnaires. Il n'y a aucune raison de permettre une syndicalisation de la force, cela ne correspond pas. Les travailleurs qui portent une arme ne peuvent pas être syndiqués.

### **Y avait-il des motivations politiques derrière la rébellion policière de l'année dernière ?**

- ▶ Dès le premier moment, nous avons dit que la réclamation était légitime car le retard de salaire après quatre ans de gouvernement de María Eugenia Vidal était très fort, de l'ordre de 30 pour cent. De toute évidence, certains secteurs de l'opposition se sont montés sur cette affirmation, attisant les esprits et déclenchant les manifestations. Au-delà de cette affaire, il y a une tentative permanente de la ligne dure de l'opposition de faire du problème de sécurité une faiblesse du gouvernement. Y a-t-il un problème d'insécurité ? Bien sur, et depuis de nombreuses années, comme dans toute grande agglomération urbaine d'un pays sous-développé. Il est réel et concret et mérite une solution. Et c'est ce sur quoi travaille le ministre de la Sécurité Sergio Berni. Il n'y a pas de solution magique, c'est un travail permanent qui comporte des actions temporaires et des actions de nature plus structurelle, qui ont à voir avec la réduction des inégalités et l'exclusion de ceux qui ont moins de ressources. Ce programme n'est pas immédiat, mais c'est le moyen le plus authentique de résoudre le problème à moyen et long terme.

### **Projet de prévention et d'éradication de la violence institutionnelle**

- ▶ Un projet de loi visant à « prévenir et éliminer la violence institutionnelle » exercée par les forces de police, de sécurité et du service pénitentiaire a été présenté par les législateurs nationaux du *Frente de Todos* (Front de Tous). Ce projet propose, entre autres, la création d'un registre national de la violence institutionnelle et de centres de réception des plaintes ; création d'un programme national pour former les forces de sécurité aux droits de l'homme et d'interdire à leurs membres de porter des armes meurtrières lors de manifestations publiques.

Dans la présentation, la députée Paula Penacca a déclaré qu'il y avait « la décision politique d'éradiquer la violence institutionnelle », d'inverser « quatre ans de macrisme, au cours desquels a été construit un discours de haine, encourageant et légitimant les abus policiers par les plus hautes sphères du gouvernement précédent ».

Les principales orientations de l'initiative ont été annoncées par Paula Penacca, présidente de la Commission de sécurité intérieure de la Chambre de députés, accompagné du député national et président de la Commission des droits de l'homme et des garanties, Hugo Yasky, et le législateur Leonardo Grosso. Tous ont participé à l'orientation du projet de loi globale contre la violence institutionnelle. Les cas de « *gâchette facile* », de torture et de disparition de personnes constituent un fléau hérité de la dictature militaire qui n'a pas pu être éradiqué par les différents gouvernements constitutionnels.

Le projet prévoit « un plan de recyclage et de formation pour les forces de sécurité avec une perspective transversale sur les droits de l'homme afin d'établir les principes de base sur l'utilisation des armes létales et non

létales, conformément aux normes internationales ».

Penacca a assuré que c'est un projet qui « a été construit collectivement, avec la participation et les contributions des différents acteurs impliqués ». Elle a estimé que la proposition est « une loi conforme aux idéaux de notre projet politique : défendre les droits de l'homme, car nous savons que c'est le seul moyen de protéger la vie de notre peuple ».

Pour sa part, Leonardo Grosso a souligné qu'« il est urgent de reconnaître la violence institutionnelle comme un conflit enraciné dans les forces de sécurité et c'est pourquoi il est nécessaire que la politique commence immédiatement à construire des solutions structurelles ». Le législateur a insisté sur le fait que « ces dernières années, les cas de violence institutionnelle se sont aggravés parce que le gouvernement Macri, sous la direction de l'ancienne ministre de la Sécurité, Patricia Bullrich, avait une politique de criminalisation et de répression de la contestation sociale » .

Le député Hugo Yasky a fait valoir que « en tant que représentants du peuple, nous devons fournir à l'État et à la société les outils nécessaires pour empêcher, punir et éradiquer la violence institutionnelle ». Il a souligné que "c'est le sens de ce projet de loi" qui sera présenté pour traitement et approbation au Congrès.

Quelques mesures concrètes

- Créer des centres spécifiques pour recevoir les plaintes concernant les cas de violence institutionnelle.
- Soutien psychologique et assistance juridique spécialisée aux victimes.
- Réparation économique aux successeurs des cas mortels ou des disparitions provoqués par la violence institutionnelle.
- Création du registre national de la violence institutionnelle.
- Création du Programme national contre la violence institutionnelle pour la formation aux droits de l'homme de la police, des forces de sécurité et pénitentiaires.
- Interdire aux forces de sécurité de porter des armes mortelles lors de manifestations publiques.

Un projet ambitieux mais nécessaire. La France devrait s'inspirer des Argentins et travailler sur un projet semblable. Ce n'est certainement pas le Ministre de l'Intérieur Darmanin qui serait intéressé pour s'attaquer à la violence policière car pour lui, elle n'existe pas. Ce sujet devrait être présent dans les programmes des forces de gauche et écologistes. **A suivre...**

**Carlos Schmerkin\*** para [Le blog de Carlos Schmerkin](#)

[Le blog de Carlos Schmerkin](#). Paris, le 10 février 2020

**Carlos Schmerkin\*** Conseil en édition, ancien prisonnier politique en Argentine, co auteur de La colombe entravée, membre du comité éditorial de Books, militant associatif (ACAF). @CSchmerkin